



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

Envoyé en préfecture le 22/11/2023
Reçu en préfecture le 22/11/2023
Publié le
ID : 038-213803547-20231114-231105CONVENTIO-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 14 novembre 2023

2023-11-05

L'an deux mille vingt-trois et le mardi quatorze novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Karine Mollier, Gilbert Longo adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, conseillers,
Absent excusé et représenté : Maryline Lortjean (représenté par Cédric MILANI)
Léa Mollier (représentée par Karine MOLLIER)
Absent excusé et non représenté :
Secrétaire de séance : Céline Cazals

Date de la convocation : 08 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 7

Délibération rendue exécutoire

après publication le :

et dépôt en préfecture le :

Objet : Convention association « Nuits Magiques »

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à signer la nouvelle Convention de mise à disposition de la salle des fêtes avec l'Association «Nuits Magiques».

Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

Secrétaire de Séance
Céline Cazals

A St Albin de Vaulserre,
Le 14 novembre 2023.

Le Maire
Cédric Milani

